



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°1061) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE POLE DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION « LE BANQUET CELESTE », A TITRE PAYANT

DÉCISION N° DM-25-181
EN DATE DU 13 JUIN 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Le Banquet Céleste » représentée par son président, Monsieur Vincent JAUNEAU, dont le siège est situé 8, rue du Dr Regnault, 35000 Rennes, d'organiser des réunions dans la salle du Pôle documentaire, le 22 avril de 10h30 à 19h00 et le 23 avril 2025 de 11h00 à 13h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Le Banquet Céleste » représentée par son président, Monsieur Vincent JAUNEAU, dont le siège est situé 8, rue du Dr Regnault, 35000 Rennes, une convention de location de salle, pour un montant de 60,40 € TTC (soixante euros et quarante centimes) afin d'organiser des réunions dans la salle du Pôle documentaire, le 22 avril de 10h30 à 19h00 et le 23 avril 2025 de 11h00 à 13h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250613-lmc1H13141H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/06/2025
Date de Publication : 13/06/2025